

Le Petit Bavard

Le site de la commune : saintsulpicedepommeray.fr
Facebook : *Mairie de Saint Sulpice de Pommeray*



Conseil Municipal : mardi 8 décembre à 20h, salle polyvalente.
Public limité à 10 personnes, sur inscription (contacter la mairie).



DISTRIBUTION DU COLIS DE NOEL A DOMICILE

Compte tenu de la situation sanitaire,
tous les colis seront distribués au domicile des seniors,
le mardi 22 décembre entre 9h00 et 12h00
dans le respect des gestes barrières. Un masque sera mis dans votre colis.
Si vous n'êtes pas disponible, contacter la mairie au 02 54 52 58 00.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Des masques seront de nouveau distribués prochainement dans les boîtes aux lettres :

- des personnes vulnérables recensées,
- des 70 ans et plus (qui n'ont pas eu le colis de Noël).

Pour tous les autres foyers, nous vous rappelons que vous pouvez passer en mairie avec votre livret de famille. Des masques sont encore disponibles.



MAIRIE

Exceptionnellement,
la mairie
fermera à 16h30
les jeudis
24 et 31 décembre.



CEREMONIE DES VOEUX

Compte tenu de la crise sanitaire,
la cérémonie des vœux est annulée.



BALAYEUSE

Passage de la balayeuse les **14 et 15 décembre prochains** (sauf secteur Brochebardin).
Merci de ne pas stationner vos véhicules le long des trottoirs de 6h00 à 18h00.



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



**4 & 5
DÉCEMBRE**

Cette année, il n'y aura pas de manifestation sur la commune. Vous pouvez néanmoins, faire un don sur don.telethon.fr ou au **0825 07 90 95** (0,15 € TTC/ min + prix d'un appel local)

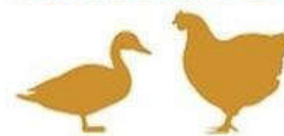
GRIPPE AVIAIRE

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Eviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles.
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE
DANS LES BASSES COURS



SECHERESSE 2020

Dès que vous constatez des fissures, déposez en mairie un courrier avec des photographies et prévenez votre assureur.

Nous avons déjà reçu quelques dossiers en mairie mais **plus ils seront nombreux et plus la commune aura de chance d'être reconnue sinistrée.**



ASSOCIATIONS



REPORTÉ

Théâtre



La troupe théâtrale « Avec et sans complexe » a décidé de **reporter son spectacle en 2022.**

Les répétitions reprendront dès que possible pour préparer une joyeuse comédie : « **Le contrat flamand** », pièce en 2 actes de Lionel DE MESSEY.

USC Cyclo

L'USC Saint-Sulpice Cyclo annule sa **randonnée pédestre initialement prévue le 27 décembre prochain.**



ANNULÉ